



Rapport d'activités 2024-2025

Nouveau programme d'activités culturelles accessibles et Congrès DUO

CFCIBZ
Centre de formation continue Fribourg
Bildungszentrum Freiburg

**UNI
FR**

DUO 2025

Un congrès par et pour les personnes en situation de handicap

15 MARS 2025, 9H00 À 17H00

une journée au cœur de la culture

La saison 2024-2025 du Centre de formation continue s'est approchée du thème de la culture

LA CULTURE

La culture, c'est ce que partagent les gens d'un même groupe, par exemple la langue, les traditions et les croyances.
La culture c'est aussi la nourriture, les fêtes, les arts et les artistes.
La culture se transmet de génération en génération.
Elle aide les gens à se sentir connectés.
Chaque culture est différente et unique.
La culture doit être accessible à toutes et tous.
La culture encourage le dialogue.

Alors nous allons en parler ensemble durant cette journée.

Organisation du congrès

- Barbara Fontana-Lana, Département de pédagogie spécialisée de l'UNIFR
- Jean-François Massy, Centre de formation continue de Fribourg



Congrès DUO 2025
Duo 1 : La vie d'artiste
Jean-Noé Nobs & Rachel Gogniat
photo © CFC



Congrès DUO 2025
Duo 2 : Visite au musée
Les experts FALC des Perce-Neige
photo © Salomé Spicher



Congrès DUO 2025
Duo 3 : Les Complices
Christine Luetscher & Matteo Gallo
photo © Salomé Spicher

Les images ci-dessus nous semblent parler d'elles-mêmes : lorsque nous faisons un pas de côté, que nous laissons encore plus de place aux personnes concernées, la place est prise. Et c'est tant mieux ! Les échanges autour des présentations ainsi que des animations proposées lors du Congrès DUO 2025 "Une journée au cœur de la culture" ont été riches, nourris, touchants.

On retrouve cette même dynamique dans les activités proposées dans le nouveau programme "Tout public" d'accessibilité à la culture, visant à "sortir un peu de nos murs", à rencontrer des artistes, à "essayer" la culture pour apprendre à reconnaître ce que cela provoque en nous.

Nous espérons que vous en ressentirez l'esprit tout au long de la lecture de ce rapport d'activités.

Bonne lecture

Pour le CFC

Jean-François Massy



Kirthana Wickramasingam
Présidente du
Conseil de fondation

Durant cette saison 2024-2025, le CFC a reconduit l'expérience du congrès DUO avec succès interrogeant cette fois la question de la culture. Le succès tant des cours que du congrès conforte le Conseil de fondation dans la pertinence de l'offre proposée par le CFC tout en sachant que cette dernière doit continuer à évoluer pour s'adapter aux habitudes et besoins de son public.

Cette dynamique positive s'inscrit cependant dans un contexte plus large qui nous invite à la vigilance. Le climat économique et politique actuel laisse présager certaines difficultés face à la nécessité de faire évoluer le CFC, sachant que des moyens supplémentaires seront nécessaires. Nous restons particulièrement attentifs au risque d'invisibilisation du domaine du handicap derrière d'autres enjeux de société.

Face à ces défis, le Conseil de Fondation a choisi de maintenir une approche résolument positive et confiante. Cette posture n'est pas naïve : elle s'appuie sur notre conviction profonde qu'il faut continuer à œuvrer pour une meilleure application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap dans notre canton.

Le Conseil de fondation a eu le plaisir d'accueillir Valérie Fleury-Oppliger, cheffe des prestations ambulatoires à Pro Infirmis Fribourg en son sein. Son expertise dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap constitue un atout précieux pour nos réflexions stratégiques. Nous la remercions pour son engagement.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des membres du Conseil de fondation pour leur engagement bénévole et leur participation active aux débats qui façonnent l'avenir de notre institution. Mes remerciements vont également à Jean-François Massy et Martine Chavaillaz, à Barbara Fontana-Lana pour son engagement sans faille dans le congrès DUO, aux enseignantes et enseignants pour leur investissement et leur dévouement, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels qui nous accompagnent dans cette mission essentielle.

Ensemble, nous continuons à œuvrer pour que le Centre de Formation Continue demeure un lieu d'épanouissement et d'apprentissage.



Jean-François Massy
Directeur du CFC

Comment rendre la culture plus accessible aux personnes en situation de handicap ? C'est la question à laquelle nous avons tenté de donner des réponses durant cette saison 2024-2025. Cette question en génère d'autres, plus générales :

- Comment pouvons-nous, en tant que Centre de formation continue, tenter de nous approcher des objectifs de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap ?

- Quelles activités pouvons-nous proposer dans nos divers programmes de cours pour permettre une meilleure inclusion ainsi qu'une meilleure participation des personnes concernées ?

Le champ de la culture est vaste. Avec Barbara Fontana-Lana, membre du conseil de fondation et co-organisatrice du Congrès DUO 2025, nous avons ainsi d'abord précisé ce que nous entendons par "culture". Le résultat est décrit ci-dessus, en regard de la page d'accueil de la brochure du Congrès "par et pour" les personnes en situation de handicap proposé le 15 mars dernier.

(suite à la page suivante)



Congrès DUO 2025
photo © Salomé Spicher

Comme base de cette journée, nous avons ainsi proposé 3 axes :

1. **Parler** ensemble de la culture durant 3 présentations. Lors de la première, ont été abordées les joies mais aussi les difficultés rencontrées dans la vie d'un artiste en situation de handicap. Le témoignage touchant de Jean-Noé Nobs, accompagné de Rachel Gogniat, a captivé tout le public. La deuxième, présentée par les experts en langue facile à lire et à comprendre de la fondation Les Perce-Neige, a choisi l'angle de l'accessibilité aux textes proposés notamment dans les musées. Et la troisième, présentée par Les Complices Matteo Gallo et Christine Luetscher a permis de comprendre comment s'organiser, ensemble, lorsqu'on est en situation de handicap, pour participer à des activités culturelles.

2. Prendre le temps de "**déguster**" la culture, durant le repas de midi, en échangeant autour d'un plat exotique sur les expériences respectives des participant-e-s au congrès, que l'on soit en situation de handicap ou non.

3. "**Essayer**" la culture, prendre conscience de ce que génèrent en nous le fait de danser ensemble, ou d'écouter des contes issus d'autres pays, d'autres populations, d'autres *cultures*.

Pour cette journée, le public était constitué de 62 personnes, dont une trentaine en situation de handicap, venant de toute la Suisse romande. Avec Barbara Fontana-Lana, nous tenons à les remercier chaleureusement d'être venues à Fribourg pour ce magnifique échange. Un grand merci également aux bénévoles qui ont rendu la journée possible en apportant un soutien aux personnes concernées. Merci également au duo de journalistes de la Fondation Eben-Hézer. Et merci enfin au Service de la Prévoyance Sociale de l'Etat de Fribourg, par l'intermédiaire de Madame Florence Donzelli, qui nous a soutenus dans cette organisation.

Quelques mots avant de terminer à propos du programme d'activités culturelles accessibles, proposé en nouveauté en 2024. 64 personnes se sont inscrites aux 6 journées proposées. Les rencontres culturelles ont été nombreuses, parmi elles : une journée pour cuisiner et danser avec un artiste du Sénégal, une chanson écrite avec un rappeur fribourgeois, une journée cubaine proposée en Singine, une visite de l'abbaye d'Hauterive, haut lieu du patrimoine fribourgeois. Ce programme est bien sûr reconduit en 2025, proposant d'autres activités culturelles accessibles. Il est disponible sur notre site.

Nous espérons avoir ainsi répondu, en partie du moins, aux questions posées ci-dessus : Permettre une meilleure inclusion en proposant des environnements qui encouragent les personnes concernées à mener les débats qui sont les leurs. Encourager une meilleure participation en veillant à leur laisser toujours plus de place, dans les contenus comme dans les organisations.

Comptes d'exploitation 2024

PRODUITS		Comptes 2024	Comptes 2023
6200	Contributions à la formation	50'950.00	50'135.00
6650	Revenus des intérêts du capital	91.20	45.65
6890	Autres recettes	1'461.35	225.60
6910	Subventions Canton de Fribourg	232'989.45	229'905.82
6930	Subventions Confédération	311'354.00	304'950.00
TOTAL DES PRODUITS		596'846.00	585'262.07

CHARGES		Comptes 2024	Comptes 2023
3000	Salaires enseignants (Gr. 30)	227'283.25	230'183.35
3300	Salaires direction et administration (Gr. 33)	202'992.00	202'584.15
3700	AVS-AC-AF Gr. 30	15'525.75	15'771.35
3703	AVS-AC-AF Gr. 33	18'979.45	19'299.15
3713	Caisse de pension (LPP) Gr. 33	29'731.60	29'673.05
3720	Assurance-accidents (LAA) Gr. 30	699.30	719.55
3723	Assurance-accidents (LAA) Gr. 33	632.55	632.70
3730	Assurance indém. journ. maladie (IJM) Gr. 30	658.20	966.20
3733	Assurance indém. journ. maladie (IJM) Gr. 33	1'069.05	1'174.05
3810	Formation et perfectionnement	1'263.70	256.00
3830	Déplacements enseignement	12'263.40	14'529.00
3890	Autres charges de personnel	0.00	0.00
3960	Honoraires pédagogiques	200.00	676.00
4100	Produits alimentaires et boissons	739.00	521.45
4220	Produits de nettoyage	9.75	53.75
4250	Prestations ménagères de tiers	600.00	661.50
4400	Loyers	29'210.00	24'324.95
4420	Intérêts du capital et frais bancaires	510.05	502.82
4461	Amortissement mobilier	0.00	0.00
4480	Amortissement mat. informatique	0.00	1'109.70
4500	Electricité	607.05	249.55
4600	Matériel de formation	12'054.90	10'776.45
4620	Bibliothèque	0.00	0.00
4630	Loisirs	4'142.80	4'566.80
4700	Matériel de bureau, imprimés	10'646.35	8'776.10
4710	Communication	1'200.80	1'200.10
4711	Frais de ports	4'221.45	3'434.15
4720	Journaux, littérature spécialisée	55.00	65.00
4740	Frais, déplacements administration	856.90	795.80
4750	Maintenance logiciels informatiques	4'573.60	5'367.30
4760	Indemnités / Cotisations de membres	476.30	453.90
4770	Prestations administratives de tiers	0.00	0.00
4780	Conseils, révision des comptes	1'999.95	2'000.00
4790	Autres frais de bureau et d'administration	9'929.80	339.30
4900	Primes assurances choses et RC	2'142.05	2'058.90
4990	Autres charges d'exploitation	1'572.00	1'540.00
TOTAL DES CHARGES		596'846.00	585'262.07

1	ACTIFS	au 31.12.2024	au 31.12.2023
10	ACTIFS MOBILISES		
100	Liquidités		
1000	Caisse	942.40	916.85
102	Banques		
1020	BCF compte Dons	13'923.20	13'791.00
1021	BCF compte Projets	3'308.80	3'285.50
1025	BCF c/c	0.00	72'689.00
106	Débiteurs		
1060	Débiteur Canton Fribourg	23'989.30	52'905.75
1065	Créances commerciales	2'560.00	1'374.00
1066	Avances enseignant-e-s	1'638.55	2'477.40
1068	Débiteur Impôt anticipé	43.60	14.15
109	Transitoires		
1090	Actifs transitoires	33'298.25	7'491.00
Total 10	ACTIFS MOBILISES	79'704.10	154'944.65
11	ACTIFS IMMOBILISES		
1110	Mobilier	7'902.30	7'902.30
1111	Matériel informatique	14'204.20	14'204.20
1118	Fonds amortissement mobilier	-7'901.30	-7'902.30
1119	Fonds amortissement mat. informatique	-14'203.20	-14'204.20
Total 11	ACTIFS IMMOBILISES	2.00	0.00
Total 1	TOTAL DE L'ACTIF	79'706.10	154'944.65
2	PASSIFS	au 31.12.2024	au 31.12.2023
20	CAPITAL ETRANGER		
2001	Créances inscriptions	380.00	657.00
201	Créanciers		
2011	Créancier AVS	10'950.65	10'433.85
2012	Créancier LPP	6'236.05	5'877.55
2013	Créancier LAA	305.70	262.80
2014	Créancier IJM	201.20	134.50
2016	Créancier FOPIS	38.40	30.60
201	Dette bancaire à court terme		
2020	BCF c/c	784.55	0.00
208	Provisions		
2082	Provision IJM	2'490.45	2'490.45
2084	Provision subvention fédérale (COVID)	0.00	83'820.00
2085	Provision collaboration externe	6'400.00	0.00
209	Transitoires		
2090	Passifs transitoires	6'923.75	1'607.05
Total 20	CAPITAL ETRANGER	34'710.75	105'313.80
21	CAPITAL PROPRE		
210	Dettes financières à court terme		
2100	Capital	27'763.35	32'554.35
2130	Dons	13'923.20	13'791.00
2131	Projets	3'308.80	3'285.50
Total 21	CAPITAL PROPRE	44'995.35	49'630.85
Total 2	TOTAL DU PASSIF	79'706.10	154'944.65

Engagements non inscrits au bilan

La subvention AI pour les prestations fournies selon l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture annuelle, il n'était pas encore connu si des moyens devaient être déposés dans un fonds art. 74 LAI et, le cas échéant, quel montant.



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la
Fondation pour la formation continue des personnes en situation de handicap
Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation, tableau de financement de liquidités, tableau de variation du capital et annexe) de la **Fondation pour la formation continue des personnes en situation de handicap** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport d'activité ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondraient pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 7 avril 2025

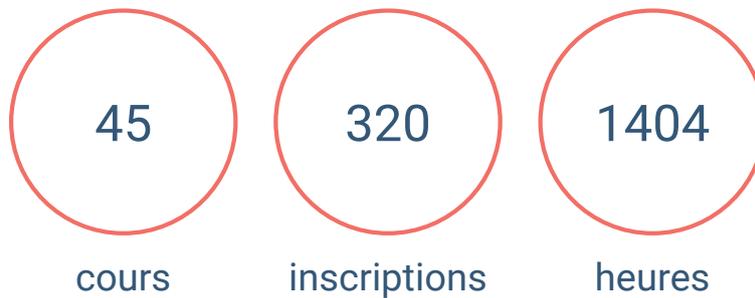
Multifiduciaire Fribourg SA

Christophe Werro
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

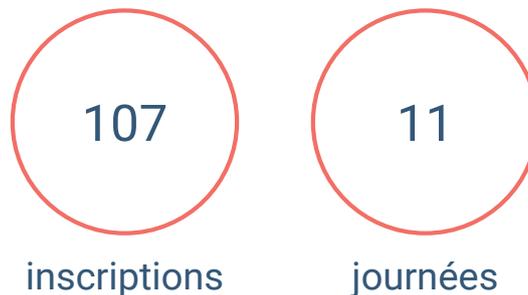
Annexe : comptes annuels

Cours semestriels - saison 2024 - 2025



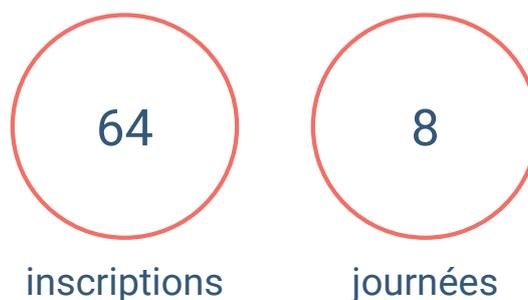
Le nombre de cours semestriels, ainsi que le nombre d'inscriptions sont en légère baisse par rapport aux années précédentes. Ce résultat n'est pas dû à l'offre qui reste stable. Mais nous observons, pour certain-e-s de nos étudiant-e-s en situation de handicap plus âgé-e-s un report vers les activités des programmes des cours d'un jour et du programme de culture accessible. A eux deux, ils compensent heureusement une grande partie de cette légère diminution. Quant au nombre d'heures, il n'est pas forcément toujours représentatif, étant donné qu'il additionne le deuxième semestre de la saison 2023-2024 et le premier semestre de la saison 2024-2025.

Cours d'un jour - saison 2024



Le programme des cours d'un jour a depuis quelques années un succès assez constant : pour les 10 journées proposées, nous avons reçu 107 inscriptions. C'est un peu moins qu'en 2023 mais toujours beaucoup plus que le nombre d'inscriptions de référence défini dans notre contrat de prestations.

Cours Culture accessible - saison 2024



Le programme des cours Culture accessible est une nouveauté. Mis sur pied en 2024, il a rencontré un franc succès. Il sera bien sûr reconduit en 2025.

Commission des étudiant-e-s

La philosophe Joëlle Zask (que nous avons déjà souvent citée car nous nous inspirons régulièrement des réflexions qu'elle partage dans son livre "Participer : Essai sur les formes démocratiques de la participation" (Ed. Le bord de l'eau, 2011)), relève que les environnements humains ne sont suffisamment bons que lorsqu'ils procurent aux individus les moyens de leur auto-développement. Pour elle, la participation signifie prendre part, mais également pouvoir apporter une part pour ensuite pouvoir recevoir une part.

C'est dans cette logique de réflexion que nous avons proposé au début 2025 à nos étudiant-e-s en situation de handicap la création d'une commission des étudiant-e-s. Composée de 5 à 10 membres qui se rencontreront 4-5 fois par année, elle a 3 missions : faire des propositions et donner des idées, signaler des problèmes et chercher des solutions, parler au nom des autres étudiant-e-s.

Tous-tes nos étudiant-e-s ont été informé-e-s par courrier. Neuf ont fait part de leur intérêt à composer la commission. Celle-ci sera gérée par une responsable, Rachel Gogniat. Une fois par année la commission transmettra à la direction ainsi qu'à une délégation du Conseil de fondation les résultats de leurs réflexions.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont décidé de s'impliquer pour *apporter leur part*. Nous nous engageons à faire de notre mieux pour que nos étudiant-e-s puissent en bénéficier.

Salles de cours

Selon nos statuts, "la fondation a pour but d'offrir **aux personnes adultes en situation de handicap domiciliées dans le canton de Fribourg**" une formation continue, organisée et institutionnalisée, qui tienne compte de leurs possibilités d'apprentissage, des aptitudes et des différents centres d'intérêts de chacune d'elles."

Pour répondre à cette mission, le CFC s'efforce de continuer à proposer des cours non seulement à Fribourg, mais également à Tavel, à Morat, à Bulle, à Romont, à Estavayer-le-Lac ainsi qu'à Châtel-St-Denis. Depuis quelques années, nous constatons que dans quelques établissements scolaires, il devient difficile de pouvoir bénéficier de l'utilisation de salles sans devoir déboursier de gros montants de location. Certaines situations ont pu être améliorées, en rappelant notre mission et notre budget limité. Avec d'autres, c'est encore en discussion.

Nous sommes bien évidemment conscients que les finances cantonales et communales sont de plus en plus tendues. Mais il nous paraît indispensable de rappeler que si nos cours ne peuvent plus être donnés dans certains établissements en raison des coûts liés aux locations, ce seront avant tout nos étudiant-e-s qui n'ont pas la possibilité de se déplacer de manière autonome qui risquent d'en devenir les principaux perdants.

Merci...

... **aux étudiant-e-s du CFC**, pour leur fidélité, leur enthousiasme et leur engagement à poursuivre leur formation,

... aux personnes qui ont composés **les duos**, qui ont préparé et animé le Congrès 2025,

... à l'ensemble de l'**équipe enseignante**, qui œuvre chaque jour à concrétiser les objectifs du cfc et qui, grâce à ses nombreuses propositions innovantes, contribue à maintenir une offre de cours et d'activités que nous voulons attractive et en phase avec les besoins actuels,

... à nos interlocutrices, **Yolanda Wullschleger** au niveau fédéral et **Florence Donzelli** au niveau cantonal, pour leur écoute attentive et leur soutien à nos projets,

... aux **membres du Conseil de fondation** du CFC, pour leur accompagnement précieux et la confiance qu'ils nous accordent,

... à **Martine Chavallaz**, pour son engagement dans la gestion des tâches administratives toujours plus nombreuses qui accompagnent nos activités,

... aux **responsables des salles**, qui nous accueillent fidèlement année après année et mettent à disposition leurs infrastructures dans un esprit de collaboration et de confiance.

